

COMMUNE DE JENLAIN
République française, Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

COMPTE RENDU

Séance ordinaire du 30 août 2023, convocation en date du 23 août .
Nombre de membres : 15. En exercice ayant pris part à la délibération : 14

L'an deux mille vingt trois le mercredi 30 août 2023 à 19h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie de Jenlain sous la présidence de monsieur Johan Dremaux, Maire du village.

Etaient présents : MM. et MMES DREMAUX, LIENARD, PORTIER, SZABLA, DERCHEZ, GILLARD, HOUZIAUX, BULTOT, GRAVEZ J L, GRAVEZ Carine, TERPORTER, HENNIAUX.

absents excusés : Mme Legrand qui donne pouvoir à M. Dremaux
M. Langlet qui donne pouvoir à M. Gravez
M. Mendola

Secrétaire de séance : Mme Bultot

Approbation du dernier Compte-rendu de conseil municipal du 30 août 2023

Aucune objection

Vote : 14

Absence de M. Mendola

Ordre du jour

1 - Visite du presbytère

Le presbytère n'est plus habité depuis plusieurs mois et le diocèse n'a plus l'intention de louer le local. Les membres du conseil ont visité l'ensemble (intérieur et extérieur) pour avoir une idée du patrimoine existant et de l'état de celui-ci. Ils ont constaté que le bâtiment devient insalubre et ne peut plus être utilisé en l'état.

M. le Maire demande aux membres de décider de l'avenir de l'ensemble. Les services des domaines vont évaluer le patrimoine.

vote : 13 pour la vente de l'ensemble
une abstention

2 - Choix de l'emplacement de la 3^o colonne à verre

Les conseillers ont profité du déplacement pour évoquer le futur emplacement d'un bac à verre dans le centre-bourg. Deux endroits envisagés : parking du presbytère ou entrée de la rue d'Accart avec un socle semi-enterré.

Décision reportée

3 - Mission du géomètre Gexpeo : Parking et presbytère

Il y a nécessité de borner pour bien délimiter la zone parking et l'espace qui sera mis en vente.

Il est décidé de garder une bande pour espace vert en bordure de route.

M. le maire demande l'autorisation de missionner l'entreprise Gexpeo pour ce travail.

vote : 13 pour

une abstention

4 - Projet mairie annexe / APC / accueil de proximité

Présentation du projet de l'architecte de l'entreprise Hyperbole

Les plans sont visibles en mairie mais le projet doit être finalisé en ce qui concerne le chauffage et le respect des normes d'isolation.

La possibilité de poser des panneaux photovoltaïques est envisagée.

Le prix approximatif du projet : 486 000 euros avec 80% de subventions et apport financier des services de la Poste.

Questions diverses

– Ajout d'un article au règlement intérieur Ecole et Périscolaire

Pour éviter des impayés aux services cantine / garderie, il est proposé d'ajouter un article au règlement intérieur.

« Les parents qui ne régleront pas les factures cantine /garderie seront dans un premier temps avertis. Si, après relances des services du Trésor Public, les personnes ne régularisent pas, la municipalité se réserve le droit de ne plus inscrire les enfants à la cantine et à la garderie. »

– Fin du réseau cuivre

Le réseau cuivre pour la téléphonie va être démantelé sur le territoire de Jenlain à partir de janvier 2025. M. le Maire a l'intention de demander à l'opérateur de surseoir à cette décision ; en effet, tous les habitations n'ont pas la possibilité d'être alimentées par la fibre à ce jour (notamment celles du secteur Davout)

– Session de formation aux gestes qui sauvent

Obligation de former les agents . Groupama propose une formation gratuite le mercredi 29 novembre de 10h à 12h. M. le Maire demande des volontaires pour compléter le groupe composé par les membres du personnel.

– Sécurisation CD 50

Possibilité d'un dépôt d'un nouveau dossier « amendes de police »

Impossibilité de mettre des chicanes techniques

En raison de la configuration des lieux, préconisation d'un feu récompense par le directeur des services de la voirie.

Demande d'un nouveau rendez-vous avec ce responsable.

Fin de séance : 21 h 20

Le maire, Johan Dremaux

